

BASSIN DE BRIEY Social

Pôle emploi n'a pas chômé cet été

La période des vacances d'été n'a pas été synonyme de farniente pour l'agence Pôle emploi de Briey. Le contexte économique local a permis de lancer plusieurs campagnes de recrutement. Le point avec le directeur du site.

La fin des vacances d'été a-t-elle été marquée par une reprise de l'activité pour l'agence Pôle emploi de Briey ?

Michel PAJER, directeur : « En fait, nous avons été sur le pont durant toutes les vacances. D'abord pour le marché des transports scolaires à l'échelle du bassin. Nous avons dû trouver des chauffeurs de bus pour les sociétés Transdev et Dupasquier, 14 pour la première et 12 pour la seconde.

Nous avons également trouvé des candidats pour la formation WebForce3 proposée par Numericall à Piennes. Le 29 août, 15 personnes ont débuté leurs cursus pour devenir développeur web. Elles termineront le 21 décembre.

Parallèlement, le recrutement pour l'extension de la zone com-

merciale du Super U de Briey a commencé. Au total, ça représente une centaine d'emplois pour les différentes cellules prévues. En ce moment, nous travaillons avec la Cilomate de Jarny qui recherche une dizaine de chauffeurs poids lourd. Fin septembre, l'usine Sovab aura besoin de caristes et d'agents de fabrication. »

D'autres offres d'emploi sont-elles disponibles sur le secteur ?

« Le 5 septembre au soir, nous avons 173 offres en stock. Si vous enlevez les 31 proposées par Chaussea au niveau national, ça laisse encore pas mal de perspectives d'embauches locales. »

Qu'en est-il des statistiques du chômage dans le bassin de Briey ?

« Fin juin, nous avons constaté une baisse de 2,9 % du taux de chômage dans le bassin de Briey par rapport à l'an dernier. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits est de 6 121. Cette baisse profite surtout aux hom-



Directeur de l'agence Pôle emploi de Briey, Michel Pajer a le sourire. Plusieurs campagnes de recrutement ont eu des effets bénéfiques. Photo archives RL/Fred LECOQ

mes (- 6,4 %). Le taux de chômage des femmes reste malheureusement le même.

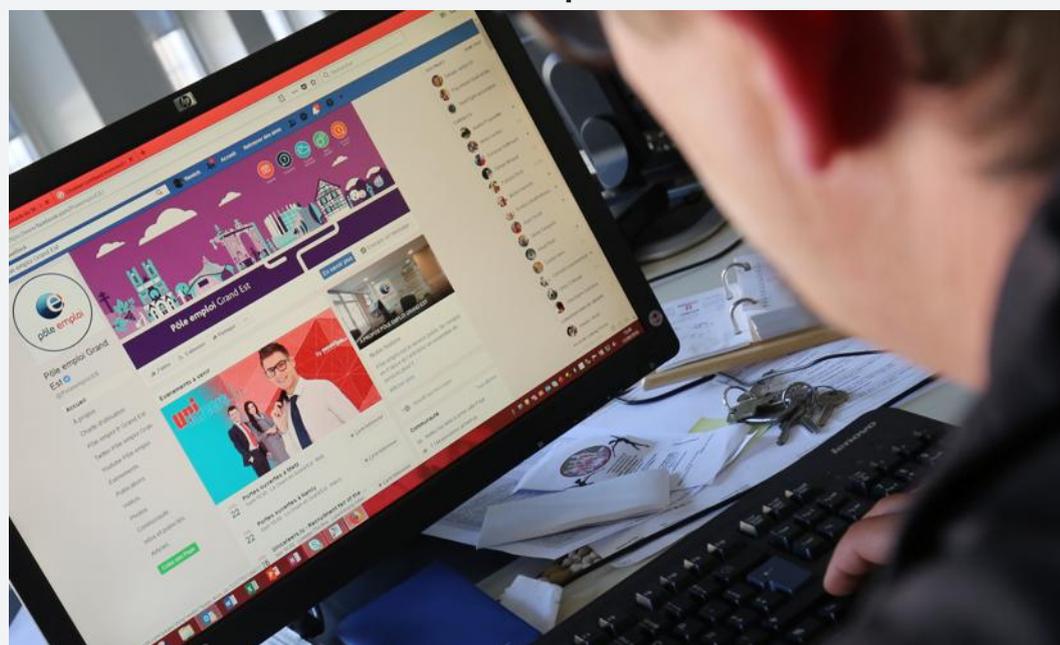
Pour revenir aux hommes, le contexte a été favorable aux

moins de 25 ans (- 8,3 %). En revanche, la situation est toujours compliquée pour les plus de 50 ans. D'un point de vue global, un demandeur sur deux

est inscrit depuis un an. Autre constat, l'inégalité selon l'âge reste la même partout dans le Grand Est. »

Textes : Yannick PAGLIUCHI

Les réseaux sociaux mis à profit



Pour atteindre un maximum de candidats potentiels en un minimum de temps, Pôle emploi n'hésite plus à utiliser les réseaux sociaux. Photo Fred LECOQ

Désormais, pour booster certaines de ses campagnes de recrutement, l'agence Pôle emploi de Briey n'hésite pas à recourir aux réseaux sociaux. « Surtout lorsque le volume des postes à pourvoir est important ou que l'offre est spécifique », précise Michel Pajer, directeur briotin de l'établissement public.

Le but de la démarche est clair :

toucher un maximum de personnes en un minimum de temps. Le tout en s'appuyant sur les réseaux de contacts des uns et des autres. « Nous postons directement sur la page Facebook Pôle emploi Grand Est. Ça nous offre beaucoup plus de potentiel en termes de candidats. Nous ne sommes plus uniquement sur le périmètre de notre agence de Briey »,

représent le responsable, convaincu du bien-fondé de la démarche.

Le dé clic est intervenu en début d'année suite à un test. « Le 22 février, nous avons publié une annonce précisant que l'usine Sovab de Bâtilly recrutait une centaine d'agents de fabrication. Quatre jours plus tard, ce post avait été vu 45 731 fois. 534 personnes l'avaient partagé. »

Le Parcours emploi compétences peine à séduire

Sur le front de l'insertion professionnelle, la disparition des contrats aidés avait fait grincer bien des dents l'an dernier. Mi-février, un dispositif de substitution a été mis en place par le ministère du Travail : le Parcours emploi compétences.

« Côté employeurs, le PEC est réservé au secteur non marchand (mairies, associations, Éducation nationale). Côté public, il s'adresse aux personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles sans distinction d'âge », détaille Michel Pajer, directeur de l'agence briotine de Pôle emploi. Selon les besoins, la durée du contrat initial varie de 9 à 12 mois. Une possibilité de renouvellement jusqu'à 24 mois existe.

Depuis l'entrée en vigueur du dispo-

sitif, 83 contrats ont été signés au niveau local. Ce qui s'avère relativement peu, en fait. « Comparé aux anciens Contrats uniques d'insertion, le PEC a moins de succès auprès des employeurs. » D'abord parce que les aides accordées sont moins importantes que par le passé (leur montant est de l'ordre de 30 % à 60 % du coût). Ensuite parce qu'il implique d'autres contraintes. « Les employeurs ont pour obligation de former ou d'accompagner le bénéficiaire. » Plutôt bien pensée pour les salariés concernés, la formule pose problème à l'autre partie. En simplifiant : le PEC, pour l'employeur, c'est une charge financière plus importante pour un employé moins présent, puisqu'en formation...

